

Une école favorable aux familles – un enjeu de la politique familiale

Conférence de presse sur la politique familiale du canton de Berne

Allocution de Bernhard Pulver, Directeur de l'ins- truction publique

Doc 489756-v5A

Mesdames, Messieurs,

Qu'ont en commun la politique familiale et la politique éduca-
tive ?

La famille et l'école sont deux lieux de vie qui, dans l'idéal,
se complètent. Ces deux « systèmes » éduquent et forment
les enfants et les adolescents qui, chaque jour, transitent de
l'un à l'autre. Leur bien-être, leur développement et leurs ré-
sultats scolaires dépendent très fortement de l'interaction
réussie entre ces deux mondes.

Le Conseil-exécutif s'est fixé comme objectif d'aménager au mieux cette transition car une bonne politique familiale se conjugue avec une bonne politique éducative ; elles ont besoin l'une de l'autre. Il était donc clair que la Direction de l'instruction publique devait largement contribuer à l'élaboration de la première stratégie de politique familiale du **canton de Berne**.

Une école favorable aux familles : une priorité du Conseil-exécutif

A l'automne 2006, la Direction de l'instruction publique avait annoncé la mise en place d'horaires-blocs et de modules d'école à journée continue. Le 1^{er} août 2008, la révision législative correspondante est entrée en vigueur. Aujourd'hui, plus de 50 écoles à journée continue sont ouvertes dans le canton et nous recevons continuellement de nouvelles demandes.

A compter de la rentrée 2010, c'est-à-dire à l'échéance du délai transitoire, les communes **seront tenues** de proposer une offre d'accueil facultative, modulaire et encadrée par un personnel disposant d'une formation pédagogique dès lors qu'il existera une demande pour **10 enfants**. Le canton soutient activement les communes dans la création de ces offres.

Les premières expériences montrent qu'au moins **le module de midi** a de bonnes chances de s'imposer. De nombreuses communes proposent même une offre d'école à journée continue complète qui inclut une prise en charge le matin, une aide aux devoirs et des activités de loisirs intéressantes.

Les **horaires-blocs** ont eux aussi été mis en place : à partir de cette année, les parents du canton de Berne ont l'assurance que l'école prend en charge leur enfant pendant au moins quatre leçons chaque matin.

Nous sommes convaincus qu'une école favorable aux familles a des effets bénéfiques sur

- la politique familiale,
- la pédagogie,
- la croissance et
- la politique sociale.

Les horaires-blocs et les modules d'école à journée continue **augmentent l'indépendance financière** des familles en permettant aux deux parents ou, dans le cas des familles monoparentales, au parent qui a la garde des enfants, d'exercer une activité professionnelle. Cette aide à la prise en charge personnelle soulage notre système d'aide sociale.

En matière de **politique familiale**, les mesures classiques de soutien mettent plutôt l'**accent sur l'aspect pécuniaire**. En instaurant une école favorable aux familles, nous souhai-

tons, parallèlement aux prestations financières, promouvoir davantage la mise en œuvre de mesures

- pédagogiques,
- structurelles et
- culturelles

avec comme ambition de faciliter le quotidien des familles.

A l'école obligatoire, nous misons beaucoup sur **la collaboration et le rapport de confiance entre les parents, les élèves et le corps enseignant.**

Une politique familiale moderne ne peut se contenter de compenser les effets négatifs. Elle doit **valoriser les apports positifs et bénéfiques des familles.** Beaucoup de choses fonctionnent bien. Nous voulons promouvoir une école favorable aux familles afin de soutenir ceux et celles qui contribuent chaque jour à ce que nos enfants soient bien éduqués et bien formés.

Les parents qui éprouvent des difficultés à assumer leur rôle d'éducateurs et de formateurs pourront trouver de l'aide auprès du **Service psychologique pour enfants et adolescents** ainsi que des **travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire.** La Stratégie de la formation

prévoit ainsi qu'à compter de 2012, les communes soient soutenues financièrement dans l'introduction du travail social en milieu scolaire en fonction des besoins qu'elles auront relevés. Au vu de la situation financière du canton, il est néanmoins encore trop tôt pour affirmer avec certitude que cette mesure sera réalisable.

Les parents ont une influence déterminante sur la réussite de leur enfant

En améliorant la prise en charge scolaire, nous souhaitons accroître **l'égalité des chances à l'école** pour les enfants issus de familles défavorisées en termes de formation. Dès l'entrée dans le système scolaire, les enfants n'ont pas tous les mêmes capacités selon l'environnement familial dans lequel ils grandissent. Ainsi par exemple, un enfant a six fois plus de chances d'obtenir une maturité si au moins l'un de ses parents est diplômé de l'enseignement supérieur¹.

L'environnement familial dans lequel évolue l'enfant dès son plus jeune âge exerce une influence sur toute sa scolarité. Nous savons maintenant que les chances de réussite à l'école sont étroitement liées à la stimulation précoce et à l'apprentissage informel dont a pu bénéficier l'enfant en dehors des salles de classe. C'est pourquoi les actions menées en matière de politique familiale doivent permettre à toutes les familles de participer à moindre coût à des activités de loisirs et à des événements culturels.

¹ OFS 2005

Une école favorable aux familles, c'est aussi une école qui accorde de l'importance aux projets culturels et qui construit, d'une manière créative, des ponts avec les familles de toutes les origines. C'est pourquoi **informer** les parents constitue un élément essentiel de notre travail. Nous voulons aussi nous adresser aux parents qui ne savent pas combien les jeux, les histoires, les sorties dans la nature et l'activité physique sont importantes pour leur enfant. Car, pour que les enfants réussissent à l'école, il faut des **parents informés**. Un bagage de formation insuffisant peut perpétuer la pauvreté d'une famille. Nous devons donc examiner, dans le cadre de la politique familiale et de la politique éducative, par quels nouveaux moyens nous pouvons également atteindre les familles défavorisées en termes de formation.

Il me semble important de rendre hommage au remarquable travail réalisé sur ce terrain par les **garderies et les écoles enfantines**. Les personnes assurant l'encadrement dans ces structures distillent chaque jour aux parents leurs conseils et astuces afin de les aider dans l'éducation de leur enfant. C'est ce type d'échanges que nous devrions promouvoir : ce sont là des potentiels à exploiter dans le domaine de la politique éducative et de la politique familiale.

Les enjeux du partenariat parents – école

La politique familiale et la politique éducative doivent s'attacher conjointement à réduire la **pression qui pèse sur les familles et sur l'école.**

D'où vient cette pression ? Voici selon moi quelques éléments de réponse :

- Les systèmes scolaires et familiaux sont **confrontés à de nouvelles interrogations et à des changements sociaux rapides.** Dans le même temps, l'école obligatoire et la famille doivent rester des refuges de stabilité et de tradition car toutes deux transmettent, de génération en génération, des valeurs et des compétences qui ont fait leurs preuves. Toutes deux assurent un transfert de savoir entre les générations. Aujourd'hui cependant, la masse de savoir s'accroît à grande vitesse. Quelles sont les connaissances et les compétences dont doit disposer la nouvelle génération pour pouvoir réussir dans la société ? C'est là une question à laquelle il devient toujours plus difficile de répondre.

- Les parents et les membres du corps enseignant ressentent et redoutent **l'accroissement des exigences posées par le monde du travail**. Depuis toujours, les parents souhaitent que leur enfant ait une vie meilleure que la leur. De leur côté, les membres du corps enseignant espèrent aussi la réussite de leurs élèves. Mais les exigences vont croissant et le risque est grand qu'enfants, parents et corps enseignant soient surmenés du fait d'attentes excessives.
- Au sein des familles comme dans les écoles, les adultes ont un sentiment d'insécurité souvent aussi fort que les jeunes. Que signifie « réussir » dans un monde menacé de toutes parts ? La politique familiale et la politique éducative doivent donner des réponses au moins partielles à cette question. Avoir une vie meilleure que ses parents peut tout aussi bien signifier avoir plus de temps pour soi et pour les autres.

Gagner du temps, c'est ce que permettent les horaires-blocs : grâce à eux, les parents peuvent mieux organiser leur temps de travail. L'école contribue à **apporter un peu de calme dans le quotidien des familles**. En complément, les communes ont désormais la possibilité de proposer un mo-

d' aide aux devoirs dans le cadre de l'école à journée continue. Cette nouvelle solution permettra aux familles d'être déchargées des devoirs et de passer plus de temps ensemble, plus détendus.

Et une chose encore : nous avons besoin de parents qui s'investissent et nous leur apportons notre soutien !

La famille et l'école sont des thèmes qui concentrent **l'attention de l'opinion publique**. C'est à la fois une chance et un risque. Nous voulons tous ce qu'il y a de mieux pour la famille et la formation, mais nous ne sommes pas tous d'accord sur la manière d'y parvenir :

- Certains **ne jurent que par la famille classique** avec des parents mariés, un père qui travaille et une mère qui s'occupe d'au moins deux enfants et de la maison.
- D'autres ne peuvent même plus imaginer ce modèle familial.

L'école doit s'adapter à cette **réalité** et prendre en compte la **diversité des modèles familiaux** : les familles monoparentales, recomposées ou classiques, les familles dont les deux

parents travaillent, les familles favorisées et défavorisées en termes de formation, les familles avec un passé migratoire... Ce qui me paraît important, c'est que dans une école favorable aux familles, **l'enfant soit toujours au centre de tout**, quel que soit son environnement familial ou le modèle dans lequel il évolue.

Nous avons avant tout besoin de parents qui prennent au sérieux l'éducation de leur enfant et qui s'investissent. C'est la raison pour laquelle je me suis prononcé plusieurs fois en faveur d'une définition claire des tâches et des devoirs des deux partenaires, à savoir les parents et l'école. Nous examinerons cette question dans le cadre de la révision 2012 de la loi sur l'école obligatoire.

La discussion qui a eu lieu autour d'HarmoS avait quelque chose de paradoxal : aujourd'hui le problème n'est pas que l'Etat voudrait « enlever les enfants » à leurs parents, mais bien que beaucoup de parents souhaiteraient d'urgence que l'Etat, et en particulier l'école, les soutienne davantage dans leur rôle d'éducateurs et de formateurs. Il arrive régulièrement que l'école et la société aient à pâtir du fait que quelques rares parents ne s'occupent justement pas assez de leur enfant.

Je suis convaincu que la politique menée par le Conseil-exécutif s'attaque précisément à ces problèmes :

Une école favorable aux familles apporte une aide qui n'est pas en premier lieu financière.

Les services pédagogiques de même que le cadre structurel et organisationnel sont autant de terrains d'action importants pour la politique familiale.

Nous misons sur des mesures telles que

- le renforcement de la relation triangulaire entre les parents, les élèves et les membres du corps enseignant,
- l'extension de l'offre de prestations d'intégration et de soutien,
- l'intervention du Service psychologique pour enfants et adolescents,
- les horaires-blocs,
- les modules d'école à journée continue,
- le travail social en milieu scolaire comme lien entre la famille, l'école et l'aide sociale.

Nous sommes convaincus que, grâce à ces mesures, l'école obligatoire pourra faciliter le quotidien de toutes les familles et constituer une base essentielle pour assurer une bonne politique familiale !